



Arnaqué par the phone house (j suis etranger)

Par **leemanken91**, le **20/01/2011** à **02:07**

Bonjour,

En 26/10/10, j'avais acheté un portable type Dell Streak chez 'The Phone House' à l'adresse suivant
CENTRE COMMERCIAL OCCITANIA, ROUTE DE LAVAUUR, 31000 Toulouse
avec un service assurance de type 'Lifeline Master B5' par New Technology Insurance (l'assureur de The Phone House) pour couvrir mon Dell Streak, avec une forfait chez Bouygues. Le 10/12/10, j'ai fait un dommage accidentel (l'écran a été casse pour une tombe). Le 11/12/10, je suis allé à The Phone House (même adresse) pour faire une déclaration de sinistre.

J'ai fait tout ce qu'a été demandé par des personnels de The Phone House par la déclaration de sinistre. Ils m'ont assurés que tout était bon, et il suffit d'attendre jusqu'à l'arrivé de mon portable.

En bref, je leur ai payé 95€ pour un service d'assurance, mon portable était endommagé, puis ils sont pris mon portable pour le réparer, après 5 semaines, ils sont décidé de ne pas réparer mon portable, de résilier mon contrat SANS MON ACCORD, SANS ASSURANCE DE REIMBOURSEMENT, et de me renvoyer mon portable dans son état cassé.

Quels sont mes droits dans ce cas la? Je pense que j'ai été arnaqué car je suis etranger, et ils pensent qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent car je n'ai pas des moyens pour faire suivre ma demande.

Voici mes demandés qui n'étaient pas accepté par The Phone House :

1. Le remboursement des prélèvements avec un montant de 95€ par The Phone House

comme paiement d'assurance.

2. Le remplacement OU le remboursement du prix total de portable : 279.00€

3. Le remboursement de forfait de Bouygues à cause de non-utilisation pendant la durée d'attendre de 6 semaines : $37.90€ \times 2 = 75.80€$.

S'il ya une personne qui veut m'aider (SVP!!!), je peux vous mieux expliquer en envoyant un mail avec plus de details et avec des documents. Je ne peux pas tout expliquer car il y a une limite de 2500 caractères ici.

Merci :D

Par **assuranceTPH**, le **24/01/2011** à **11:16**

Monsieur,

Je fais suite à votre réclamation.

Je travaille pour la société The Phone House.

Afin de pouvoir vous aider, je vous prie de bien vouloir me transmettre vos coordonnées, nom, prénom, n° de client, tel pour vous contacter à l'adresse suivante :

reclamation.assurance@phonehouse.fr.

Dès réception, je m'engage à traiter votre demande et vous apporter réponse rapidement.

Cordialement,

The Phone House

Département Assurance

Par **leemanken91**, le **24/01/2011** à **19:02**

Bonjour,

J'ai essayé de vous envoyer mon réponse sur reclamation.assurance@phonehouse.fr mais je n'arrive pas car apparemment, cet adresse mail n'existe pas.

Puis, j'avais aussi essayé de l'envoyer à cet adresse :

reclamation.assurance@thephonehouse.fr mais apparemment, il existe pas non plus.

Merci de vérifier l'adresse d'e'mail.

Merci.

Par **leemanken91**, le **31/01/2011** à **13:26**

Des nouvelles :

8 semaines déjà. Encore pas de portable.